



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION
DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Communiqué de presse

Paris, le 5 février 2009

L'OPECST désigne les parlementaires qui siègeront au Haut Conseil des Biotechnologies

La loi n°2008-595 du 25 juin 2008 relative aux organismes génétiquement modifiés a créé un Haut conseil des biotechnologies, composé d'un comité scientifique et d'un comité économique, éthique et social dans lequel siègent un député et un sénateur de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

En application de ces dispositions, l'OPECST a désigné :

- M. Jean-Claude Etienne, sénateur, Premier Vice-Président de l'Office et M. Claude Gatignol, député, Vice-Président, comme membres titulaires
- M. Alain Claeys, député et M. Daniel Raoul, sénateur, Vice-Président, comme membres suppléants